



## **Frelon asiatique : lancez-vous dans le piégeage de printemps**

La lutte contre le frelon asiatique est devenue une priorité des autorités locales et des associations apicoles.

L'APPC a décidé de participer à cet effort de maintien de la biodiversité et souhaite, elle aussi, sensibiliser les résidents à ce phénomène.

Pour rappel, le frelon asiatique est une espèce invasive de la famille des guêpes, originaire d'Extrême-Orient. Introduit accidentellement en France en 2004, il s'est rapidement propagé vers le nord, avançant d'environ 60 kilomètres par an. En Wallonie, le premier nid a été observé en 2016, et l'espèce poursuit depuis sa progression. Là où il s'installe en grand nombre, ce prédateur peut fragiliser les ruchers.

Son nid, souvent de forme sphérique et pouvant atteindre 80 cm de diamètre, possède une petite ouverture latérale située à mi-hauteur. Il est généralement construit en hauteur, à plus de 10 mètres dans un arbre, mais peut aussi se trouver dans un hangar ou un grenier.

L'an dernier, une dizaine de nids a été recensée dans le parc privé (près de 300 à Liège).

Le frelon asiatique est très gourmand et se délecte en particulier des abeilles. Un seul nid de frelons peut consommer jusqu'à 280.000 insectes par saison, ce qui est une vraie catastrophe pour la pollinisation.

**Aussi, l'APPC a-t-elle acheté 100 pièges qui sont à la disposition des résidents dès ce vendredi 13 février (au secrétariat, durant les heures d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 9 à 13h).**

Un document explicatif sera distribué en même temps que le piège qui est à placer le plus rapidement possible car la reine sort d'hivernation.

**"Piéger au printemps, c'est sauver nos butineurs".**